



CLÔTURER SA COMPTA. ET MAÎTRISER SES DÉCLARATIONS FISCALES : MÉTHODOLOGIE

- Niveau expérimenté ★★★ : plus de 3 ans -

DATES & HORAIRES

- **Lundis 16 & 30/03/2020** : 9h15-17h30
- **Lundi 20/04/2020** : 14h00-18h00 (pour les personnes au réel)

LIEU

Salle des associations, au dessus de la bibliothèque
Place de l'église à Férolles (45)

RESPONSABLE DE STAGE

Élisabeth BAILLIET, animatrice-formatrice,
AFOCG 45. Compétences en comptabilité,
gestion et accompagnement des agriculteurs

PUBLIC

Agriculteurs(-trices), conjoint collaborateur,
réalisant eux-même la saisie de leur comptabilité.
Zone géographique : plutôt Loiret, et possiblement
départements voisins.

PRÉ-REQUIS

Avoir déjà fait au moins une formation "clôturer
sa comptabilité" antérieurement et avoir saisi sa
comptabilité en amont.

LES + DE LA FORMATION

- Un groupe de niveau identique.
- Chaque participant sera en capacité de préparer lui-même la clôture de sa comptabilité et le dépôt de ses déclarations fiscales (TVA & liasse)

INSCRIPTION : (détail au verso)

dès maintenant et jusqu'au **9/03/2020**

AFOCG 45

(Association de FORMation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 - ✉ : afocg45@orange.fr

Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg45>

📘 : @afocg45

OBJECTIFS

- Maîtriser les démarches permettant de finaliser la comptabilité et de remplir les obligations administratives, fiscales et sociales.
- Maîtriser les règles fiscales et sociales, c'est-à-dire d'en comprendre les enjeux et d'être capable de les prendre en compte dans le pilotage de son exploitation.

PROGRAMME

- S'approprier la méthodologie de vérification du grand livre avant clôture et d'identification des éléments manquants.

Lundis
16/03

- S'assurer que la comptabilité reflète l'activité de l'exercice, présentation de ce que l'on doit trouver dans chacun des comptes.
- Rattacher les charges et les produits à l'année de production auxquels ils se rattachent.
- Préparer les éléments de paramétrage de la liasse fiscale et présentation de l'assistant Entreprise.

Lundi
30/03

- Maîtriser les éléments d'ajustement du résultat économique et fiscal.

- Enjeux relatifs aux cotisations sociales et mode de calcul.
- Inventaire et valorisation des stocks, son impact sur le résultat.
- Amortissements des immobilisations et subventions d'équipement méthodes de calculs et choix possibles, impact sur le résultat, méthode pour comptabiliser les amortissements et les sorties de matériel du bilan.
- S'approprier les outils du logiciel permettant de vérifier la cohérence et l'exactitude de la comptabilité.

Lundi
20/04

- Pour les structures au réel : s'approprier les documents fiscaux à produire selon les types de situations fiscales et juridiques.

- Les enjeux et attendus des différents documents fiscaux à compléter à la suite d'une clôture.
- Cas concret : présentation de la méthodologie et des différentes étapes à suivre sur le site internet de l'administration fiscale en fonction des modes de déclaration.
- Évaluation de la formation : Bilan écrit et oral de satisfaction, des acquis de chacun, et des points à approfondir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports à partir des questions des participants.
- Recherche collective guidée par la formatrice pour acquérir la méthodologie et gagner en autonomie.
- Échange en groupe, analyse collective d'un cas concret.
- Remise d'un support de formation relatif à l'ensemble de la clôture.

APPORTER :

- Votre ordinateur, grand livre, factures.
- Un support de formation vous sera remis lors de la formation.
- Une attestation de présence sera transmise à l'issue de la formation.

COÛT et AIDES POSSIBLES



POUR TOUS : au titre de vos absences de la ferme pour formation, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel au Service de Remplacement (et qui peut être sur un autre jour que celui de la formation).

POUR LES EXPLOITANTS AU RÉEL : en participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'un Crédit d'Impôt Formation de 70,21 €/jour de formation. Plafond de 40h de formation par année civile. Une attestation vous est transmise par l'AFOCG 45 après la fin de la formation suivie.

- Pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations MSA et adhérents à l'AFOCG 45 : gratuit dans la limite de plafond de 2000 € accordé par Vivea. (si le montant de votre enveloppe restante ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, la partie non couverte de ces derniers vous sera facturée).

Créez votre compte et consultez votre conso. "VIVEA". (Retrouvez "la notice de compte utilisateur VIVEA" sur notre site dans notre espace "A TÉLÉCHARGER"

ou en suivant ce lien : https://www.interafocg.org/images/imagesFCK/section_85/file/notice_compte_utilisateur_vivea.pdf)

- Pour les agriculteurs non-adhérents à l'AFOCG 45 : nous contacter avant de vous inscrire.

CONDITIONS ET VALIDATION D'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, bulletin d'inscription, chèque de caution (voir ci-dessous), convention et règlement intérieur à retourner dûment complétés et signés à l'AFOCG 45, au plus tôt et avant le 09/03/2020.

Votre inscription sera validée à la réception du chèque de caution de 360€ pour l'ensemble de la formation à l'ordre de l'AFOCG 45. (Restitution après participation à l'ensemble de la formation, transmission d'une attestation d'affiliation MSA pour les nouveaux installés et financement VIVEA acquis).



BULLETIN D'INSCRIPTION

CLÔTURER SA COMPTA. ET MAÎTRISER SES DÉCLARATIONS FISCALES : MÉTHODOLOGIE

Inscription possible en ligne en cliquant *ICI*

Société, entreprise :
Nom, prénom :
Adresse :
.....
Tél :
Mail :

Je m'engage à participer à la formation mentionnée ci-dessus, qui a lieu :

- les lundis 16 & 30/03/2020
 lundi 20/04/2020 après-midi (liasse, pour les personnes au réel).

Je joins le chèque de caution spécifié sur l'invitation à cette formation.

Comment avez-vous connu cette formation ? :

- Courrier Mail Site Afocg45 LAR* Facebook Autres :

(*Loiret Agricole et Rural)

En cas d'inscription en ligne, ne renvoyer que le chèque de caution par courrier.

Pour la prise en charge de cette formation :

Date de naissance :

Si installé depuis - de 2 ans :

- Date installation :
- Date affiliation MSA :

- Chef d'exploitation à jour de ses cotisations MSA*
 Conjoint collaborateur
 Congé de formation
 Salarié
 Particulier
 Autre (à préciser) :

* Si ce n'est pas le cas, nous contacter



(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 - ✉ : afocg45@orange.fr - 🌐 Site internet : <http://www.interafocg.org/afocg45> - 📘 : @afocg45

SIRET: 388 974 016 00023 - APE 8559 A - Organisme de formation agréé par la DIRECCTE et enregistré sous le n° 24 45 01041 45 (Préfecture du Loiret). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

